Nouvelles brèves....

BOMSPOTTING

- Un activiste de Bomspotting est poursuivi pour faux, usage de faux, association de malfaiteurs, par le Ministre Karel de Gucht, après avoir participé à une action ludique devant le Ministère, dans laquelle le Ministre était déclaré incompétent, vu son incapacité à appliquer les résolutions du Sénat et de la Chambre concernant les 20 bombes nucléaires US de Kleine Brogel. Le CSO a adressé une lettre de protestation aux Ministres de Gucht,
  Onckelinx et Flahaut et exprime toute sa solidarité avec les actions des pacifistes de Bomspotting.

- Bomspotting prépare de nouvelles actions contre la présence des armes nucléaires de l'Otan en Belgique. A l'agenda de 2006 : signalons déjà une journée internationale d'action sur l'Otan en novembre. Pour d'autres infos, voir le site www.bomspotting.be ou contacter wallonie@bomspotting.be

UN APPEL DE MORDECHAI VANUNU

Chers amis,
Le 15 janvier 2006, je suis convoqué devant un tribunal israélien. Je suis inculpé pour 21 prises de parole ou rencontres avec des étrangers, non autorisées, paraît-il, par Israël. Ces restrictions m'ont été imposées le 21 avril 2004, lors de ma libération après 18 ans d'isolement en prison.
Je demande à tous mes amis et à ceux qui me défendent dans le monde entier de manifester leur soutien en cette occasion décisive. Ce procès se focalisera sur un sujet : la liberté d'expression. J'ai besoin de vous pour envoyer des informations sur l'expérience historique de votre pays en la matière, et la façon dont est traitée là-bas, devant les tribunaux, la liberté d'expression.Cela permettra de faire état de précédents, et peut-être, de montrer des exemples à suivre au système démocratique israélien. J'aimerais aussi pouvoir invoquer ce qui se passait dans les tout premiers Etats démocratiques, la Grèce et la République romaine. Quel accueil réservait-on aux discours de philosophes grecs tels que Platon, Socrate, Aristote? Si vous avez entendu parler de persécutions et de répression de la liberté d'expression dans les sociétés contemporaines, veuillez me faire parvenir les éléments de la défense des victimes, et leurs argumentations, ainsi que des poèmes, éventuellement. Tout cela sera transmis à mon avocat, et j'en ferai état pendant le procès. Je pense que ce procès sera décisif parce que nous mettons la démocratie israélienne au défi de prouver que ces restrictions sont compatibles avec les règles démocratiques en vigueur dans le reste du monde. C'est le droit de chaque être humain que d'exercer sa liberté de parole sans aucune restriction.
Merci d'avance pour votre aide. Nous avons l'espoir de gagner dans notre résistance contre cet ordre barbare.
Mordechai Vanunu, vmjc1954@gmail.com

ACTION LE 19 MARS 2006 POUR LES 3 ANS DE LA GUERRE EN IRAK

Les associations de paix, tant flamandes que francophones, présentes à l'Assemblée Générale du Forum Social de Belgique, se sont mis d'accord sur le principe d'une action commune le 19 mars 2006. Rappelons que des actions auront lieu à cette date aux Etats-Unis et dans un grand nombre de pays sur tous les continents. L'appel à une action internationale a été également relayé par le Forum Social Européen.

APPEL FINANCIER

ALERTE OTAN ne vit que par la volonté de ses sympathisants.

Nous comptons toujours sur votre soutien financier, aussi minime soit-il.

Ci-joint un bulletin de versement. Merci déjà de votre sympathie.

068-2447491-14.

ALERTE OTAN !

Belgique - België
P.P.
1050 Bruxelles 5
1/17024

ADRESSE

Editeur Responsable
M.Poznanski: rue de Dublin, 31
1050 Bruxelles
Tél & fax : 02 511 63 10
info@csotan.org
Pour soutien:
Cpte n° 068-2447491-14

Bulletin trimestriel du Comité de surveillance OTAN

Numéro 20 : octobre - novembre - décembre 2005

EDITORIAL

LE CSO A CINQ ANS !

Le Comité Surveillance OTAN est né de l'indignation provoquée dans l'opinion publique par les bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie en 1999.

L'OTAN, à l'origine une alliance défensive, voulait alors paraître comme une organisation humanitaire aux yeux des habitants du monde, mais voilà qu'elle en devient le gendarme, ne reconnaît plus l'ONU, déclare la guerre à un pays pacifique mais en proie à une insurrection séparatiste, et occupe militairement le Kosovo.

La guerre dite du Kosovo, comme les conflits des années précédentes sur les ruines de la Yougoslavie, ont été suscités et alimentés par de véritables "pompiers-pyromanes", membres de cette alliance.

Vint le tour de l'Afghanistan : bombardements et occupation US, l'OTAN se met dans le sillage; le gouvernement belge y envoie nos jeunes comme chair à canon.

L'Irak, à son tour, est envahi. La Belgique devient la plaque tournante de l'envoi du matériel américain; des protocoles secrets obligent la Belgique à participer à cette guerre. S'il n'y a pas de soldat belge en Irak, sauf des formateurs otaniens de troupes irakiennes, l'engagement belge en Afghanistan permet à l'Oncle Sam d'avoir davantage d'hommes disponibles en Irak.

Au Soudan, pays suivant : l'OTAN est au Darfour, nous ne savons pas très bien pourquoi vu que les conditions de vie pour la population n'ont pas changé : où est l'humanitaire ?

En Europe, sous couvert de l'Alliance atlantique, quelque 420 bombes nucléaires US sont déployées, dont une vingtaine à Kleine Brogel en Belgique, cela au mépris et en violation du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Cependant, pour le Comité de surveillance de l'OTAN, les temps sont à l'espoir et à l'optimisme. Il y a quelques années seulement, le mouvement de la paix européen était, en grande majorité, subjugué par une OTAN humanitaire, par l'idéologie des bombes porteuses de démocratie. Nous constatons aujourd'hui que notre objectif de démystification et de remise en cause de l'OTAN est tout doucement en train de passer auprès de franges agissantes de l'opinion publique. Les anciens de la paix se réveillent, ils ont lutté dans leur jeunesse pour que l'OTAN quitte la Belgique et pour sa dissolution. Les jeunes veulent la mise en question de l'alliance. Aujourd'hui tous les mouvements de la paix commencent à débattre du rôle et de la légitimité de l'OTAN.

Ailleurs en Europe et en Amérique du Nord, des comités similaires au nôtre poursuivent un travail analogue, en fonction du contexte de chaque pays. Ainsi, petit à petit, notre travail donne des fruits, en particulier dans le mouvement de paix. Notre impact dépasse largement la dimension dérisoire des moyens à notre disposition.

Le 22 janvier, le CSO commémore cinq années d'existence et 20 numéros de son bulletin *ALERTE OTAN !* et vous invite à participer à l'événement dans la prestigieuse Maison de la Paix à Ixelles

(annonce à la page 11).

Sommaire

KOSOVO : 2006 sera une année cruciale pour le futur statut de la province serbe
pages 2 et 3

OTAN en Afghanistan : Un pas après l'autre vers le bourbier
pages 4 et 5

« Impérialisme humanitaire »
Nouveau livre de Jean Bricmont-Préface de François Houtart
page 5

Joseph ROTBLAT un scientifique pacifiste.
page 6

Des physiciens nord-américains dénoncent…
page 7

A l'invitation du Mouvement Cubain pour la Paix
page 8

A l'Institut Emile Vandfervelde
Réflexions sur l'évolution de l'OTAN
page 9 à 11

Assemblée générale pour les 5 ans du CSO
page 11

Nouvelles brèves
page 12

KOSOVO :

2006 SERA UNE ANNEE CRUCIALE POUR LE FUTUR STATUT DE LA PROVINCE SERBE

Après des années de silence, le Kosovo revient quelque peu dans l'actualité des médias. En effet, les prochains mois et l'année 2006 risquent d'être déterminants pour l'avenir de cette province de Serbie, peuplée majoritairement d'Albanais, gérée par l'ONU et occupée militairement par l'OTAN depuis 1999.

Dans le courant du mois d'octobre, Kai Eide, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, remettra un rapport capital à Kofi Annan. L'ambassadeur norvégien a été chargé d'évaluer la mise en œuvre de huit « standards » en matière de droits humains et droits des minorités, des normes dont la bonne application doit précéder toute discussion sur le statut final du Kosovo. Un rapport positif entraînerait, probablement encore cette année, l'ouverture de pourparlers dont l'enjeu serait l'indépendance de la province.

Bien que le diplomate ait, à plusieurs reprises, émis des avis négatifs sur la mise en œuvre de ces fameux standards, chacun s'attend à un rapport qui pourra être utilisé comme un « feu vert » aux négociations sur le statut. Les pressions sont en effet fortes pour que Kai Eide modère ses critiques. Un autre envoyé spécial de l'ONU, le Danois Sören Jessen-Petersen, faisant fonction de gouverneur du Kosovo, clame depuis plusieurs mois que les standards sont bien assez appliqués pour permettre la détermination du futur statut de son territoire. Selon Jonathan Eyal, analyste du British Royal United Services Institute for Defence Studies, des membres permanents du Conseil de sécurité presseraient Eide de ne pas retarder, par des conclusions trop sévères, la suite du processus tel qu'ils l'ont conçu.

La partie albanaise a déjà constitué sa délégation pour les pourparlers sur le statut, dont elle ne voit qu'une seule issue : l'indépendance du Kosovo. En face, le gouvernement de Serbie et des représentants des Serbes du Kosovo proposent la formule « plus que l'autonomie, moins que l'indépendance », qui offrirait aux Kosovars la compétence sur pratiquement toutes les matières – y compris la monnaie et les affaires étrangères –, mais non la souveraineté étatique.

Si même Belgrade semble se résoudre à un prochain début des pourparlers sur le statut final du Kosovo, il est à craindre que l'on ait d'ores et déjà prévu de ne pas s'appesantir sur le contenu du rapport de Kai Eide et, dans la foulée, sur la manière dont sont respectés les droits de l'homme et les minorités dans le protectorat otano-onusien. Cela se comprend, car le tableau est peu à l'avantage des « bâtisseurs de démocratie » occidentaux.

Comme le montrent d'innombrables rapports du Secrétaire général de l'ONU, du Haut Commissariat aux réfugiés, du Conseil de l'Europe ou de l'OSCE, comme nous l'avons constaté sur le terrain lors de notre « voyage d'inspection citoyenne » de l'été 2004, les populations non albanaises du Kosovo sont parquées dans des ghettos et menacées dans leur intégrité physique quand elles en sortent sans escorte armée. Aucun service public – santé, enseignement, poste, transports – ne leur est accessible en zone majoritairement albanaise. Toutes les minorités du Kosovo – Serbes, Roms, Ashkalis (Roms de langue maternelle albanaise), Slaves musulmans, Turcs, Croates, juifs… – ont été visées par la grande vague de nettoyage ethnique qui a accompagné l'arrivée des troupes de l'OTAN en juin 1999, entraînant une réduction de plus de la moitié du nombre de non Albanais vivant au Kosovo. Plus de 200.000 déplacés du Kosovo ont trouvé refuge dans le reste de la Serbie ou au Monténégro, alors que des dizaines de milliers d'autres, en majorité des Roms, demandaient l'asile en Europe de l'Ouest.

Actuellement, les agressions se concentrent sur les Serbes, bien que Roms et Ashkalis aient été encore visés lors des émeutes de mars 2004 (19 morts, environ 30 églises orthodoxes serbes et 800 maisons détruites). S'il n'y a pas eu, à ce jour, de répétition de ces pogroms, deux Serbes ont encore été assassinés le 29 août dernier, tandis que, le 28 septembre, le plus haut gradé serbe du KPS, la police « indigène » supervisée par l'ONU, était blessé par balles. Comme dans pratiquement tous les cas antérieurs, dont plus de 2.000 meurtres de civils non albanais depuis juin 1999, il est prévisible que les auteurs de ces crimes resteront impunis.

Enfer pour ses minorités, le Kosovo semble être devenu le paradis du crime organisé. Selon Thomas Gambill, qui a été pendant cinq ans responsable de la sécurité pour l'OSCE au Kosovo, 42 chefs mafieux se sont installés au Kosovo depuis 1999, pour y prospérer grâce à une grande variété d'activités : contrefaçon d'euros, contrebande de cigarettes et d'essence, trafic d'héroïne, d'armes et d'esclaves sexuels. Alors que des milliers de prostituées, parfois âgées de 14 ans, ont afflué ces dernières années de Bulgarie, de Roumanie, de Moldova ou d'Ukraine, pour y être asservies sur place ou être envoyées plus à l'ouest, le directeur local de l'USAID, Ken Yamashita, vient de déclarer qu'il y avait maintenant dans la province davantage de victimes du trafic d'êtres humains originaires du Kosovo même que de l'extérieur.

Cette tendance ne fait que confirmer l'appauvrissement croissant de la population kosovare. La Banque mondiale estime que 37 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (moins de 1,75 USD par jour par adulte) et 15 % dans l'extrême pauvreté (moins de 1,14 USD). Selon certaines estimations, le taux de chômage atteindrait 70 % ! Il faut préciser que la mission de l'ONU a choisi de fermer pratiquement toutes les industries qui avaient échappé aux bombardements de l'OTAN de 1999. Le complexe de Trepca, un des plus importants sites miniers d'Europe, est ainsi à l'arrêt, alors que se poursuivent des manœuvres autour de sa

interventions sont menées pour défendre cet intérêt vital ?

L'histoire nous a appris à nous méfier du concept de « défense » : aucune armée, même celle d'Hitler, n'a jamais prétendu attaquer mais toujours uniquement se défendre.

En octobre 1998 déjà, Javier Solana annonce qu'il se passera de l'ONU pour intervenir au Kosovo: « L'OTAN a la légitimité d'agir seule. Nous pensons qu'il existe des cas où en restant *dans l'esprit et la philosophie de la Charte de l'ONU,* nous devons agir ».

L'esprit de la Charte n'est-il pas précisément d'éviter ce genre d'interventions unilatérales ?

C'est un dangereux précédent car il ouvre la porte à d'autres interprétations de l'esprit de la charte par d'autres grandes puissances.

Barbara Delcourt (ULB) a montré comment l'OTAN se place au dessus du droit international par le raisonnement que puisque nous sommes des démocraties, nous pouvons définir unilatéralement ce qui constitue un motif d'intervention, sans passer par le filtre du multilatéralisme onusien.

Elle a également évoqué Robert Cooper, qui a participé à la rédaction du document stratégique de Solana et qui revendique un « impérialisme démocratique ». Pour Cooper, le règne du droit doit prévaloir dans les rapports avec les autres états démocratiques-civilisés-avancés et le règne de la force et de la tromperie doit prévaloir avec les états voyous.

Le Concept stratégique réaffirme « la foi dans les buts et les principes de la Charte des *Nations Unies* » mais le sommet de 1999 a eu lieu en pleine "guerre du Kosovo" et cette guerre n'était pas autorisée par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

L'OTAN s'affirme donc "au-dessus" du droit international.

Dans une interview au International Herald Tribune, le général James Jones (le commandant suprême des forces alliées en Europe, dit SACEUR) déclare « La réorganisation de l'OTAN présente deux aspects. L'un est la réorganisation physique de la structure de commandement et la création d'une force de réaction rapide. L'autre est culturel. Que va-t-on faire de cette nouvelle capacité de projection et d'intervention rapide ? Cela touche la raison d'être essentielle de l'alliance qui a été conçue au 20ème siècle comme défensive ». Il a encore ajouté que l'OTAN doit encore décider de quelle manière elle veut devenir préventive.

Nous, mouvements de paix, rejetons ces évolutions, au nom de notre attachement au droit international et à un véritable multilatéralisme.

La règle est et doit rester l'interdiction de l'emploi de la force dans les relations entre états avec deux exceptions :

- la légitime défense en cas d'attaque armée et
- les mesures décidées par le Conseil de Sécurité en cas de menace contre la paix.

L'OSCE, dont la Belgique assurera la Présidence en 2006, développe également un concept précieux de « sécurité coopérative » qu'un ancien secrétaire général de cette organisation résumait en une question simple : comment augmenter la sécurité d'un état (ou d'un groupe d'états) sans en même temps créer plus d'insécurité pour d'autres états?

Pour terminer, je voudrais revenir à la situation de la Belgique

1. Ces évolutions majeures d'un Traité liant notre pays n'ont jamais été ratifiées par le Parlement belge, ce qui est contraire à notre Constitution (selon l'article 68§2).
2. Par contre notre Parlement a récemment voté des résolutions concernant le désarmement et demandant à terme le retrait des armes nucléaires américaines stationnées en Europe et dons également celles stationnées en Belgique, à Kleine Brogel. Mais nos contacts ministériels nous affirment que le dossier est bloqué pour ne pas heurter nos alliés de l'OTAN.
3. On pourrait aussi évoquer le transit de matériel militaire vers l'Irak par le territoire et les infrastructures belges, qui avait été repris dans la déclaration gouvernementale mais a été encommissionné et reste à ce jour sans suite.

En conclusion, cette alliance transatlantique fait donc des dégâts tant au niveau du droit international qu'au niveau de notre démocratie belge. Ne faudrait-il pas nous interroger plus avant sur son prix et les concessions qu'elle nous impose ? Cette après-midi de réflexion me paraît un bon endroit pour entamer ce débat qui promet d'être long et passionné. Je vous remercie pour votre attention.

Arnaud Ghys
Responsable secteur Paix
CNAPD

ASSEMBLEE GENERALE POUR LES CINQ ANS DU CSO

le dimanche 22 janvier 2006 à 14 heures

A la Maison de la Paix, rue Van Elewijck, 35 -1050 Bruxelles
près de la Place Flagey

A l'ordre du jour :

LA TRANSFORMATION DE L'OTAN EN GENDARME DU MONDE

- présentation générale
- les interventions les plus significatives de l'Otan : ex-Yougoslavie, Afghanistan, Irak
- l'Otan et l'armement nucléaire
- débats et projets d'avenir du CSO

« la perception de l'OTAN par la société civile » ….

(Suite de la page 9)

ment la Politique Etrangère et de Sécurité Commune de l'Union Européenne, que d'aucuns présentent comme un nécessaire contrepoids à l'OTAN. En effet, dans le document stratégique de Solana et dans la proposition de traité constitutionnel européen, il y a de véritables portes ouvertes à des interventions préventives et il n'y a pas mention de la nécessité d'un mandat du Conseil de sécurité mais bien le même genre de formule sibylline qu'on retrouve dans les documents de l'ONU à savoir « dans l'esprit de la charte ».

Repartons du Traité de l'Atlantique Nord, entré en vigueur le 24 août 1949.

L'OTAN se présente alors comme une alliance militaire défensive sur le territoire des états membres et dans le respect du droit international.

Dès son introduction, le Traité de l'Atlantique Nord affirme la primauté de l'ONU.

L'article 7 précise que ce traité n'affecte pas la « *responsabilité primordiale du Conseil de Sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale* »

Le Traité affirme que l'action de l'OTAN est limitée au territoire des membres : les articles 5 et 6 présentent un projet d'auto défense collective (cfr art 51 charte ONU), une réponse collective en cas d'attaque armée « *survenant en Europe ou en Amérique du Nord* » et, précision importante, « ces mesures prendront fin quand le Conseil de sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales ». C'est donc le Conseil de Sécurité qui reprend la main dès que possible.

Notons que la seule fois dans l'histoire où cet article 5 a été activé, au lendemain du 11 septembre 2001, les Etats Unis ont refusé l'aide des alliés de l'OTAN car ils ne voulaient pas avoir à négocier les conditions de leur riposte. C'est ainsi qu'ils ont créé la 'coalition of the willing' en bilatéral avec une série de pays prêts à travailler aux conditions définies par les seuls Etats Unis.

Le Traité réclame un accroissement des capacités militaires… toujours dans une optique défensive : Art 3 - les parties « accroîtront leur capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée ». Faut-il rappeler que nos mouvements sont opposés à toute augmentation des budgets militaires ?

L'OTAN est également dès son origine une alliance politique (du « bloc de l'ouest ») pour endiguer la vague communiste et plus tard « favoriser dans la région de l'Atlantique Nord le bien être et la stabilité ».

Rappelons que contrairement à une idée répandue, l'OTAN a été créée avant le pacte de Varsovie!

Le libre échange (et son extension) est aussi un objectif de l'OTAN.

Art 2 : « (les parties) s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encourageront la collaboration économique entre chacune d'elles ou entre toutes »

Plusieurs articles consacrent le poids décisif des Etats-Unis dans l'OTAN :

Ainsi l'article 10 : « Tout état ainsi invité peut devenir partie au traité en déposant son instrument d'accession *auprès du gouvernement des Etats Unis d'Amérique* ». Il en va de même pour la ratification du traité (Art 11)

L'article 13 précise que *toute partie peut se retirer du traité* avec un préavis d'un an.

Il semble cependant que les volontés d'autonomie de la sécurité européenne soit considérées comme une quasi déclaration de guerre par les Etats-Unis, dans un contexte où « si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre nous ».

La révision du Traité était prévue par l'article 12 : « à toute date ultérieure, les parties se consulteront en vue de *réviser le traité*, en prenant en *considération les facteurs affectant à ce moment la paix et la sécurité* dans la région de l'Atlantique Nord ».

Avec la Chute du mur en 1989 se pose la question de la disparition ou d'une évolution de la mission de l'OTAN.

Comme le notait Bernard Adam (GRIP), l'OTAN, comme toute institution, a tendance à vouloir se maintenir, même si les raisons qui ont justifié sa création ne sont plus de mise.

C'est ce qu'a également dit, dans d'autres mots, Jean-Arthur Régibeau, pour qui

- nous avons avec l'OTAN un instrument militaire qui a fait ses preuves
- le risque d'une attaque armée contre les membres de l'OTAN est faible
- se pose alors la question : que faire de ces moyens ?

Avec le concept stratégique de l'Alliance (avril 1999), l'OTAN

- évolue vers une force d'intervention *hors de son territoire* et
- se donne le droit d'intervenir *même sans mandat de l'ONU*.

L'Introduction du Nouveau Concept Stratégique énumère les nouveaux risques « liés à des politiques d'oppression, à des conflits ethniques, au marasme économique, à l'effondrement de l'ordre politique et à la prolifération des armes de destruction massive »

La déclaration de Washington affirme : « La défense collective demeure la vocation *essentielle* de l'OTAN » (ce n'est donc pas la seule)

La partie 1-6 du Nouveau Concept stratégique déclare que: « L'objectif essentiel et immuable de l'Alliance, tel qu'il est énoncé dans le traité de Washington, consiste à sauvegarder la *liberté* et la *sécurité* de tous ses membres par des *moyens politiques et militaires* ».

Le Concept stratégique ajoute cependant aux missions de l'OTAN des *« missions non liées à l'article 5 » (auto défense collective)*. C'est donc une véritable révolution !

Monsieur Struye, ambassadeur belge auprès de l'OTAN a présenté ce qu'il considère comme les 3 contributions de l'OTAN à la paix

1. l'élargissement de l'OTAN (vers l'Est). Il a rappelé que toute guerre entre membres de l'OTAN semble aujourd'hui impossible
2. la politique de Partenariat pour la paix comme une politique de « bon voisinage »
3. les opérations sélectives, *dont certaines peuvent porter sur des intérêts vitaux des pays membres, comme l'approvisionnement en énergie*.[…]

Si l'on peut très bien comprend que la défense du territoire soit du ressort de l'intérêt collectif, quels sont ces « intérêts au-delà de nos territoires » et sont-ils réellement collectifs ?

Si l'approvisionnement en pétrole (par exemple) est considéré comme un intérêt vital et collectif, pourquoi ne pas annoncer la couleur et dire clairement quand des privatisation.

Le Kosovo est également devenu un havre pour diverses organisations terroristes. Rappelons que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) était cataloguée par les Etats-Unis comme « terroriste » avant de devenir une force terrestre d'appoint de l'OTAN durant les bombardements. Elle est à l'origine de la guérilla des années '90 et est devenue en 1999 une formation paramilitaire, le Corps de protection du Kosovo (TMK), financé par l'ONU. Des anciens membres de l'UCK sont soupçonnés d'avoir créé l'Armée nationale albanaise, dont l'objectif déclaré est la « Grande Albanie », et qui a revendiqué des douzaines d'attentats, en Macédoine, en Serbie du Sud et au Kosovo, dont une tentative d'assassinat du président Rugova en mars dernier. En outre, selon Gambill, Al-Qaeda disposerait de sympathisants au Kosovo et s'y procurerait des explosifs, qui auraient pu être utilisés à Madrid en mars 2004.

Face à un tel fiasco, on peut comprendre l'empressement de certains à opter pour la fuite en avant, c'est-à-dire à précipiter la détermination du statut final du Kosovo. Alors que se multiplient les signaux en provenance de plusieurs pays occidentaux – Etats-Unis et Allemagne en tête – en faveur d'une indépendance rapide, éventuellement conditionnelle (avec maintien de troupes étrangères), il n'est pas très réaliste d'imaginer qu'une autre voie puisse être empruntée, d'autant plus qu'elle susciterait au Kosovo une explosion de violence que les forces de l'OTAN (KFOR) et le personnel de l'ONU veulent éviter à tout prix.

Il est cependant naïf de croire que l'octroi de l'indépendance règlerait d'un coup de baguette magique les multiples problèmes qui gangrènent le Kosovo, comme le prétendent les leaders albanais. Et l'option indépendantiste comporte des risques déstabilisateurs peut-être encore plus importants à moyen ou long terme. Un tel précédent pourrait légitimer et galvaniser les prétentions sécessionnistes albanaises dans d'autres régions voisines, en premier lieu la Macédoine, qui a été en 2001 au bord d'une guerre civile majeure. Il pourrait également inspirer les Serbes de Republika Srpska, une des deux entités constituant la Bosnie-Herzégovine, ainsi que les mouvements sécessionnistes kurdes, tchétchènes, basques…

Enfin, l'indépendance du Kosovo récompenserait et aggraverait un nettoyage ethnique sans précédent dans les Balkans en temps de paix. Et, alors qu'en Croatie et surtout en Bosnie, un nombre significatif de populations minoritaires sont rentrées dans leurs foyers, aucun phénomène semblable n'est observé au Kosovo, de plus en plus « ethniquement pur ». L'octroi de l'indépendance à cette province poserait de sérieuses questions sur les réels objectifs de l'engagement de l'Occident en ex-Yougoslavie, dont il nous a été répété qu'il était uniquement motivé par la défense de la multiethnicité et le souci de protéger les minorités. Et non par de sordides intérêts géostratégiques symbolisés, comme l'affirment certains esprits chagrins, par l'existence en plein Kosovo de Camp Bondsteel, la plus grande base US construite depuis la guerre du Vietnam…

Georges Berghezan

Consultez le site du Comité de Surveillance OTAN

http://www.csotan.org/

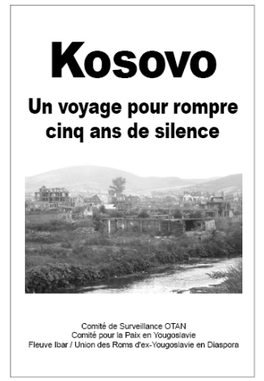

« Kosovo

un voyage pour rompre cinq ans de silence », le rapport !

Ce document relate le voyage effectué en août 2004 par une douzaine de personnes à la recherche d'informations sur le respect des minorités au Kosovo, territoire géré par l'ONU et occupé par l'OTAN. A l'heure où commence une procédure d'évaluation de la mise en œuvre des « standards » de l'ONU en matière de droits de l'homme et des minorités, prélude à des pourparlers devant déterminer le « statut final » du protectorat (actuellement une province de Serbie), il nous a paru opportun de publier ce rapport sur support papier, en complément des diverses pages de notre site Internet qui sont consacrées à ce voyage.

Vous y trouverez notamment le journal de voyage et la transcription d'interviews de divers responsables, locaux et internationaux. Le tableau qui s'en dégage n'est guère reluisant et pose de nombreuses questions sur les méthodes et les objectifs des interventions « militaro-humanitaires » de l'Occident. Alors que le « modèle Kosovo » – hyper médiatisé, avant d'être plongé dans l'oubli – semble avoir inspiré les conquêtes de l'administration Bush, nous sommes persuadés que les enseignements de ce rapport intéresseront un public bien plus large que les seuls férus des questions balkaniques.

Le document (43 pages) peut être obtenu en versant 5 euros (frais de port inclus) :

- pour un paiement de Belgique : virement sur le compte 068-2447491-14 de CSOtan.
- pour un paiement de Suisse : Banque Cantonale de Genève - BCG T 3206.78.98. mention « CPY »
- pour un paiement d'autres pays : virement sur le compte 068-2447491-14 de CSOtan, rue de Dublin, 31 - 1050 Bruxelles, Belgique
  à la banque DEXIA - Code IBAN-BE94 0682 4474 9114 - BIC GKCCBEBB
- ou simplement : envoi au CSO, 31 rue de Dublin, 1050 Bruxelles, d'un billet de 5 euros sous enveloppe.

Le rapport est édité par le Comité de Surveillance OTAN (CSO, en collaboration avec le Comité pour la paix en ex-Yougoslavie (CPY, Genève) et l'Union des Roms d'ex-Yougoslavie en Diaspora / Fleuve Ibar (Troyes, France).

OTAN en Afghanistan :
Un pas après l'autre vers le bourbier

Le bras de fer opposant les USA et alliés usuels à certains membres de l'OTAN, principalement la France, semble tourner doucement en faveur des premiers. Les USA faisaient pression depuis des mois sur l'OTAN pour obtenir la fusion de la mission "*Liberté Immuable*" (OEF, Operation Enduring Freedom) avec la mission de maintien de la paix chapeautée par les Nations Unies, la *Force internationale d'assistance à la sécurité* (ISAF). Début décembre, l'OTAN annonçait qu'elle acceptait de se déployer massivement dans les provinces du Sud de l'Afghanistan. Cette expansion devrait impliquer l'envoi progressif de 6.000 hommes supplémentaires (sur 9.000 actuellement).Pour le moment, ces renforts proviendraient principalement de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Australie. A peine quelques jours plus tard, les USA annonçaient qu'ils retiraient 3.000 hommes d'Afghanistan : Les soldats Otaniens remplacent bien de fait des soldats US de *Enduring Freedom*.

Dans la forme, les missions restent distinctes. Dans les faits, les frontières se font de plus en plus floues. En se déployant dans le Sud de l'Afghanistan largement aux mains de la résistance, et théâtre de la plupart des combats, les troupes de l'OTAN s'enfoncent un peu plus dans l'engrenage militaire. « *Nos forces auront le soutien et les équipements dont ils auront besoin, ainsi que des règles d'engagement leur permettant de se défendre* », a déclaré le Secrétaire Général de l'OTAN.

Pas de fusion, deux missions distinctes, insiste-t-on bien… Le commandant général de l'ISAF sera flanqué d'un adjoint "sécurité" qui relèvera également du commandement de l'opération Liberté Immuable, restera autonome et assurera la coordination des missions. Cela permet au président du comité militaire de l'Otan, le général canadien Henault, de parler d'une *certaine unité de commandement*, et "d'expliquer" : d'un côté, les missions d'anti-terrorisme, de l'autre celles de contre-terrorisme. On se demande si la population afghane, où les rancoeurs de l'occupation et de ses exactions impunies s'expriment de plus en plus ouvertement, arrivera à bien faire le distinguo.

Un pas qualitatif important a été franchi, et le leurre du *peace-keeping* s'efface doucement. En 2005, 25 soldats de l'ISAF et 86 soldats de l'OEF ont été tués par les résistants afghans. Ce nombre devrait rapidement grimper lorsque les troupes occupantes se risqueront hors de leurs casemates de Kaboul, et autres endroits où elles laissent la maffia locale faire ses affaires.

La Guerre à la Terreur

Qu'est-ce que l'OTAN est parti faire dans cette aventure coloniale, bien loin des frontières de l'Atlantique Nord qu'elle est censé *protéger* ? L'écrasement sous les bombes et l'invasion de l'Afghanistan avait été "vendu" par la nécessité de lutter contre le terrorisme du nébuleux Al-Qaida, pour protéger le "monde libre".

Depuis il y a eu Bali, Istanbul, Rabat, Madrid, Londres, les terroristes étant dans ce dernier cas des Britanniques mêmes. La preuve était faite que le terrorisme ne se résolvait pas à coup de bombes, invasion, exactions, tortures, si vraiment il y avait besoin d'une aussi sanglante démonstration pour une telle évidence.

Depuis il y a eu l'invasion de l'Irak, vendue dans le même package anti-terreur, au prix de mensonges éhontés, y créant littéralement un terrorisme que le pays n'avait jamais connu. La supercherie était devenue flagrante. L'Afghanistan comme l'Irak sont des éléments essentiels du plan US en l'Asie centrale, et leur conquête avait été planifiée bien avant le 11 septembre. Mais Bush, et les autres dirigeants alliés, espèrent que cela passe inaperçu en martelant leur discours sur « les terroristes »,

"L'Amérique est en guerre" déclare Ronald Rumsfeld, et l'OTAN en se mettant résolument aux services des intérêts géostratégique US dans la région, participe bel et bien à cette guerre. Dans une guerre, il est de tradition que l'on meure des deux côtés, aussi injuste que cela paraisse à l'agresseur. Et quand le rapport des forces est aussi grossièrement disproportionné, la seule arme qui reste à l'agressé est le terrorisme. Il est assez certain que s'ils en avaient les moyens "nos ennemis" préféreraient jeter du haut d'hélicoptères, de manière bien civilisée, du phosphore blanc, des bombes à fragmentation ou du napalm, plutôt que de se faire lâchement exploser.

Mourir pour la démocratie…

Lors de l'inauguration du nouveau parlement afghan, ce 19 décembre, une jeune femme de 27 ans, Malalai Joya a brisé la torpeur consensuelle en dénonçant la présence des chefs de guerres, et en lançant à la face de Dick Cheney, venu parrainer la séance : «*Le président Bush nous doit des excuses pour avoir soutenu les chefs de guerre extrémistes, les criminels de l'Alliance du Nord.*»

Non seulement le nouveau Parlement afghan est constitué très majoritairement de criminels de

A L'INSTITUT EMILE VANDERVELDE

REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION DE L'OTAN

L'Institut Emile Vandervelde étant un organisme lié au Parti Socialiste, le fait qu'il organise une « journée de rélexion sur l'évolution de l'Otan » pourrait être le signe d'une inquiétude de cette partie du monde politique progressiste envers le rôle croissant de l'Otan comme gendarme du monde. Les prochains mois connaîtront, en effet, d'importants débats entre les gouvernements des pays membres de l'Alliance en vue de définir ces nouvelles fonctions que certains Alliés – les Etats-Unis en premier lieu – veulent faire remplir par l'OTAN.

L'IEV avait invité à sa tribune des représentants du ministre de la Défense, l'ambassadeur de Belgique auprès de l'Otan, des parlementaires socialistes, ainsi que des responsables de ce qu'il appelle « la société civile ».**! »**

Au cours du colloque, l'intervention de M. Struye, ambassadeur auprès de l'OTAN , est à épingler**. Pour lui, l'OTAN devra bien envisager une intervention militaire pour assurer la continuité de l'approvisionnement énergétique de ses membres si celui-ci est sérieusement menacé.** On ne peut trouver meilleur aveu quant à la fonction véritable de l'OTAN pour ses véritables dirigeants ! On est loin de l'image que le PS voudrait lui donner : une Alliance, garante de « nos valeurs », de « nos libertés démocatiques ». Un des intervenants a souligné la gravité d'une telle déclaration, en prenant un exemple fictif : imaginons que le Président Chavez du Venezuela décide d'augmenter le prix de vente du pétrole et que les Etats-Unis considèrent cela comme une « sérieuse menace à leur approvisionnement », l'Otan pourrait faire la guerre !

Curieux débat à l'IEV : les responsables socialistes se sont esquivés dès qu'ils avaient fini leur intervention et n'ont donc même pas entendu ce que « la société civile » avait à leur dire. D'autre part, ce colloque était tellement confidentiel, que les militants socialistes ignoraient tout de sa tenue. Les parlementaires socialistes, chargés de défendre les intérêts et préoccupations de leurs électeurs, étaient presque tous absents.

Il faut espérer et faire en sorte que cette rencontre soit le début d'une vaste réflexion sur une vision progressiste de la politique de sécurité et de défense de la Belgique, comme partie de l'Europe et du monde.

Claudine Pôlet

Intervention de la CNAPD à l'IEV

« la perception de l'OTAN par la société civile »

Je voudrais tout d'abord remercier l'IEV d'avoir laissé une place à la société civile et en l'occurrence à la CNAPD dans cette journée de réflexion.

Je voudrais ensuite préciser que la CNAPD n'a pas pris de position récente concernant l'OTAN, si ce n'est en filigrane sur d'autres dossiers, et que les réflexions que je vous livre sont des éléments d'un débat encore en cours.

Contrairement à ce que disait monsieur Régibeau, il y a bel et bien un intérêt des citoyens pour les questions internationales et de paix , les 100.000 personnes qui sont descendues dans la rue contre la guerre à l'Irak en sont la preuve.

Jean-Arthur Régibeau (cabinet Flahaut) nous interpelle en disant « Des changements majeurs ont lieu au sein de l'OTAN, vous ne pourrez pas dire dans quelques années que vous ne le saviez pas ».

Il précise d'entrée de jeu que « notre appartenance à l'OTAN n'est pas en jeu » mais que « nous pouvons discuter des évolutions et modalités »

C'est le moment où jamais d'avoir un grand débat public !

Je vais rapidement vous montrer ce que je ressens comme une évolution très préoccupante, à savoir comment l'OTAN a progressivement glissé d'une alliance défensive qui devait agir sur son territoire dans le respect de l'ONU vers une force d'intervention préventive partout dans le monde et si nécessaire sans mandat de l'ONU.

Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'elle a tendance à gagner égale-

A L'INVITATION DU MOUVEMENT CUBAIN POUR LA PAIX

La conférence internationale « contre les bases militaires étrangères dans le monde » appelle à unir toutes les forces qui luttent pour la paix

Cuba était un des pays les plus indiqués pour accueillir cette Conférence internationale CONTRE LES BASES MILITAIRES ETRANGERES DANS LE MONDE. Depuis 1898, Cuba doit supporter sur son territoire la base militaire US de Guantanamo. Depuis la victoire de la Révolution de 1959, les Etats-Unis ont utilisé cette base pour organiser des milliers d'agressions, de pressions, de sabotages économiques, d'infiltrations d'agents de la CIA ou autres pour empoisonner les eaux et les terres. Ces dernières années, Guantanamo est aussi devenue le synonyme, pour le monde entier, d'une prison géante où règne l'illégalité totale, où sont pratiquées des tortures par les militaires états-uniens, en toute impunité, où les détenus croupissent pendant des années sans le moindre jugement.

La Conférence Internationale s'est tenue à l'invitation du Conseil Mondial Pour la Paix qui renoue ainsi avec la tradition d'après la IIème Guerre Mondiale de rassembler les forces dans le monde qui luttaient pour « plus jamais la guerre ». Un nouveau processus mondial très intéressant et prometteur se développe, dont cette conférence est à la fois un témoin et un protagoniste.

Le démantèlement de l'Union Soviétique et la dissolution du Pacte de Varsovie et la quasi disparition du Mouvement des Non Alignés qui s'en est suivi, avaient démoralisé et désorienté une partie importante des mouvements de la paix et des forces progressistes en général. L'impérialisme occidental, et nord-américain en particulier, semblait tout-puissant. Cependant, il n'a cessé de déployer des bases militaires dans le monde entier, de renforcer sa présence militaire et sa capacité technologique (rendant possible l'utilisation d'armes nucléaires miniature dites tactiques, ou des réseaux de haute technologie dans l'espace). Il y a actuellement plus de 800 bases militaires US dans le monde. Plus qu'à l'époque dite de la guerre froide. 300.000 militaires états-uniens sont déployés en permanence dans ces bases ou intégrés au renforcement de la présence militaire US dans plus de 130 pays. Des alliances militaires de grande envergure, telles que l'OTAN, font partie de cette stratégie.

L'ancien ennemi, -le « communisme » qui se serait effondré avec « la fin de l'histoire » - est remplacé par un autre, en particulier depuis le gouvernement Bush et le 11.9, - nommé « le terrorisme ». Mais les cibles restent essentiellement les mêmes : les réseaux des bases militaires (sous contrôle direct des Etats-Unis ou celui de l'OTAN ou d'autres alliances) visent l'encerclement de la Chine et de la Russie, les pressions et agressions contre Cuba et contre tout nouveau pays qui refuse l'ordre impérial, le contrôle des principales ressources économiques (pétrole, eau, biodiversité), le maintien de la domination US en particulier sur le reste de l'Amérique (du Nord canadien à la Terre de Feu) et sur tous les continents (Grand Moyen Orient, Afrique, Asie), la répression des forces qui luttent pour un changement social dans le monde.

La Conférence de Cuba a réuni des délégués, issus de tous les continents, qui ont apporté leurs expériences de luttes contre les bases militaires dans leurs différents pays et développé cette analyse commune de la fonction actuelle de ces bases.

En conclusion, la Conférence a fait plusieurs appels concrets que nous voulons relayer ici :

- mobiliser toutes les forces qui luttent pour rendre possible un monde meilleur, en vue d'organiser **une journée mondiale contre les bases et la présence militaires étrangères**
- continuer à travailler dans tous les forums internationaux pour dénoncer cette politique criminelle et génocide
- travailler en vue de renforcer le mouvement des combattants pour la paix en resserrant nos liens avec les organisations internationales concernées
- définir des stratégies à présenter au prochain Forum Polycentrique du FSM qui se tient à Caracas en 2006 et étendre ces stratégies aux prochains forums en Afrique et en Asie
- participer activement à la **conférence mondiale contre les bases militaires étrangères**

qui se tiendra en Equateur en mars 2007

- travailler au développement des mouvements de paix et à l'élimination de la présence militaire étrangère et, en particulier, celle de l'Otan et des Bases militaires états-uniennes
- participer à toutes les réunions internationales poursuivant cet objectif
- porter haut le drapeau de l'unité et de la défense de la souveraineté
- impulser la formation des comités nationaux contre les bases militaires dans tous les pays où celles-ci sont situées
- soutenir le mouvement contre les bases et contre la présence militaire étrangère au Moyen Orient avec la participation des différentes forces, en leur offrant un espace dans les mouvements internationaux
- combattre les projets de militarisation de l'espace
- encourager le développement de larges mobilisations sociales contre la stratégie impérialiste, à l'exemple de celles qui ont eu lieu récemment en Argentine et dans d'autres pays de la région pour protester contre le Sommet des Amériques et contre la présence du Président des Etats-Unis
- continuer le combat pour le désarmement et pour l'élimination des armes nucléaires
- susciter le dialogue entre les organisations nationales qui luttent pour la paix avec l'objectif de désamorcer les conflits frontaliers
- Soutenir la campagne internationale contre la guerre en Irak.

Plusieurs documents présentés par les organisateurs cubains, ou par les délégués de différents pays ainsi que la déclaration finale de la Conférence peuvent être lus sur le site du CSO (www.csotan.org)

Claudine Pôlet et
Roland Marounek

guerre et de barons de la drogue, mais encore ils se retrouvent en compagnie d'anciens fondamentalistes et de talibans 'reconvertis' (tel l'ancien ministre taliban des affaires étrangères!), à tous les postes-clés du pouvoir : ministres, députés, sénateurs, gouverneurs. Les Islamistes ne dérangent nullement les USA, du moment qu'ils agissent dans leurs intérêts.

Pourquoi a-t-on oublié aussi facilement que c'est l'Alliance du Nord, qui, avec d'autres forces anti-communistes, avait imposé la charia à Kaboul en 1992 ? Quel est le bilan réel après 4 ans de "libération" du pays? En réalité, peu de choses ont changé pour les femmes depuis le départ des talibans - si ce n'est qu'on n'en parle plus du tout dans les médias. En octobre passé un journaliste afghan, Ali Mohaqiq Nasab, a été condamné à deux ans de prison pour s'être élevé contre la lapidation des musulmans apostats et les châtiments corporels des personnes accusées d'adultère. En avril 2005, le "fait divers" d'une jeune femme lapidée à la suite d'une décision de la justice dans le nord-est du pays, pour adultère est passé quasiment inaperçu. La production d'opium, 87% du marché mondial, devrait atteindre de nouveaux records en 2006. Et les barons de la drogue sont au Parlement, garants de la démocratie…

La Belgique ne participera pas directement au déploiement des troupes de l'OTAN dans le Sud. Pas pour le moment. On ne sait par contre rien de sa contribution financière. Si on peut saluer cette réserve relative, nous ne pouvons pas nous en satisfaire, mais réclamer le retrait pur et simple de notre pays, et l'arrêt de toute forme de soutien à cette occupation au service des intérêts états-uniens.

Roland Marounek- 20 décembre 2005

Jean Bricmont

IMPERIALISME HUMANITAIRE

Droits de l'homme, droit d'ingérence,

Droit du plus fort ?

Préface de François Houtart

Editions Aden

Nous publions ci-contre un extrait de la Préface de François Houtart

Cette double constation, l'omniprésence de l'idéologie de l'ingérence d'une part et la faiblesse de l'opposition aux guerres impériales d'autre part, est à l'origine de ce livre. L'auteur jette un regard critique sur les préjugés qui sous-tendent l'idéologie de l'ingérence et soulève un certain nombre de questions qui sont rarement énoncées et auxquelles il est encore plus rarement répondu : quelle est la nature de l'agent qui est supposer s'ingérer ? Comme il s'agit en pratique des pays puissants, quelles raisons a-t-on de croire à la sincérité de leurs proclamations humanitaires? Quel est l'effet sur le long terme des ingérences occidentales dans le tiers monde ? La vision traditionnelle du droit international, qui interdit l'ingérence unilatérale, est-elle vraiment dépassée ? Notre histoire et notre mode de développement nous donnent-t-ils le droit de dire aux autres pays ce qu'ils doivent faire ? Lorsque l'on parle de droits de l'homme, pense-t-on aussi aux droits économiques et sociaux ? Si oui, ces droits sont-il toujours compatibles avec les droits politiques et individuels ? Et s'ils ne le sont pas, comment établir des priorités entre différents types de droits ?

Par ailleurs, on peut également poser un certain nombre de questions aux mouvements progressistes, pacifistes ou écologistes. Ces mouvements ne prennent-ils pas trop vite pour argent comptant les déclarations des médias et des dirigeants occidentaux ? En particulier, les dirigeants du tiers monde démonisés par l'Occident sont-ils vraiment de nouveaux Hitler, face auxquels toute compromission équivaudrait à un nouveau Munich ? La construction européenne offre-t-elle un espoir d'alternative face à l'hégémonie américaine ? La politique d'ingérence est-elle réellement internationaliste ?

L'examen critique de ces questions ne se fonde sur aucun relativisme moral ou culturel. L'auteur admet parfaitement que toutes les aspirations contenues dans la Déclaration Universelle de 1948 sont souhaitables. La critique ne se limite pas non plus à celle, relativement courante, de l'hypocrisie du pouvoir américain, qui soutient des dictatures à certains endroits tout en prétendant imposer la démocratie à d'autres endroits. L'auteur cherche plutôt à mettre en question, d'un point de vue global, et tout en restant dans un cadre universaliste, la légitimité et les effets des politiques occidentales vis-à-vis du tiers monde.

Finalement, l'auteur tente d'esquisser une autre démarche politique que celle de l'ingérence, fondée sur une vision radicalement différente des rapports Nord-Sud et sur une volonté de remettre la critique de l'impérialisme au centre de nos préoccupations politiques. Il espère ainsi contribuer à la renaissance d'une opposition ferme et sans complexe aux agressions américaines présentes et futures.

Joseph ROTBLAT

un scientifique pacifiste.

8 février 1998 – Budapest.

Joseph Rotblat en compagnie de Pierre Piérart à l'occasion de la commémoration du 100ème anniversaire de la naissance de Léo Szilard qui a été à l'origine de la lettre d'Einstein à Roosevelt

Joseph Rotblat est né à Varsovie en 1908 et nous a quittés dans la nuit du 31 août de cette année, après une courte maladie.

Comme physicien il participa à la découverte de la fission de l'uranium dans les années 1938-39. Très conscient de l'importance de cette découverte il quitta son pays pour participer à des recherches sur l'arme atomique à l'université de Liverpool parce qu'il craignait de voir l'Allemagne se doter de cette arme de destruction massive. Il gagna ensuite les Etats-Unis pour se joindre à l'équipe des chercheurs de Los Alamos, chargée de la mise au point d'une bombe de dissuasion dans l'hypothèse où l'Allemagne l'aurait elle-même produite. Fin 1944 il était évident que l'Allemagne n'avait pas eu les moyens de mettre son projet à exécution. Dès ce moment-là Joseph Rotblat prend la décision de quitter Los Alamos pour la raison qu'une arme de dissuasion n'avait plus aucune raison d'exister.

Il est le seul scientifique à avoir quitté Los Alamos afin de ne pas être complice du «Projet Manhattan» dont l'objet était complètement dévié pour en faire un acte d'intimidation criminel. Pour Joseph Rotblat il était évident que les Américains voulaient utiliser la bombe contre l'URSS, un peuple qui avait consenti les plus lourds sacrifices pour écraser les nazis. Il regagna la Grande Bretagne et fut interdit de séjour aux Etats-Unis pendant une vingtaine d'années et considéré comme un traître, voire un espion potentiel.

Conscient du danger de la prolifération nucléaire Joseph Rotblat participa activement aux travaux de l'Association Pugwash qui militait pour le désarmement nucléaire. Il fut secrétaire de l'association pendant de longues années et termina sa carrière comme président de la même association.

En 1995 Joseph Rotblat et l'Association Pugwash furent honorés du prix Nobel de la Paix. Quelques semaines auparavant il avait participé au colloque «Hiroshima sans amour», organisé à l'université de Mons-Hainaut les 15 et 16 septembre. Dans son allocution il insista fortement sur l'importance de l'harmonie qui doit régner entre la science et la morale et démontra une fois de plus l'inutilité des armes nucléaires pour assurer la sécurité. De plus il dénonça le danger de ce type d'armement qui, malgré la fin de la guerre froide, constituait une menace pour la paix et pour l'espèce humaine. Lors de la remise du prix Nobel il termina son allocution en rappelant le devoir pour tout scientifique de dénoncer les côtés pervers que peut avoir la recherche scientifique; à cette occasion il lança aussi un vibrant appel pour la libération de Mordechai Vanunu et pour une société humaine.

Joseph Rotblat doit être considéré comme un scientifique exceptionnel et conscient des dangers de la science et de la nécessité d'une réglementation pour protéger non seulement le statut des chercheurs mais aussi celui des dénonciateurs indispensables pour soutenir la volonté politique de désarmement qui est toujours absente dans nos sociétés.

En guise de conclusion nous ne pouvons que réclamer un serment «Joseph Rotblat» (à l'instar de celui d'Hippocrate) qui engagerait les chercheurs scientifiques à ne travailler que pour un développement durable et pacifique de l'humanité. Un vœu utopique et pourtant indispensable qui nécessitera une mobilisation de la société civile pour assurer la survie de l'espèce humaine.

Pierre Piérart

DES PHYSICIENS NORD-AMERICAINS DENONCENT LA DOCTRINE POUR L'UTILISATION DES ARMES NUCLEAIRES DE LEUR GOUVERNEMENT

En tant que physiciens, nous nous sentons porteurs d'une responsabilité particulière vis-à-vis des armes nucléaires: notre profession les a créées il y a 60 ans. Nous souhaitons exprimer notre opposition à la nouvelle et choquante politique américaine relative à l'usage des armes nucléaires et qui est actuellement en discussion. Nous demandons à nos organisations professionnelles de prendre position sur cette question, au Congrès américain de mener des auditions publiques, et aux média et au public en général de débattre de cette nouvelle politique et de faire entendre leurs voix.

Cette nouvelle politique a été esquissée dans le document **« Nuclear Posture Review »** produit par le Congrès en décembre 2001, dont une partie a été rendue publique et qui est décrit plus en détails dans le document de travail non classifié **« Doctrine for Joint Nuclear Operations »** daté du 15 mars 2005, qui est en voie d'être adopté et déclaré politique officielle du gouvernement américain, selon des articles du Washington Post et du New York Times (11/09/05). Il prévoit des frappes nucléaires préventives contre des adversaires dépourvus d'armes nucléaires, pour des objectifs qui sont notamment les suivants : (Doctrine for Joint Nuclear Operations, Page III-2):

* Pour obtenir une fin rapide et favorable d'une guerre aux conditions américaines.
* Pour assurer le succès d'opérations américaines et multinationales.
* Pour montrer l'intention et la capacité des USA d'utiliser des armes nucléaires pour dissuader l'usage par ses adversaires d'armes de destruction massive contre des forces américaines, alliées ou multinationales.

La Nuclear Posture Review affirme que:

*Les forces nucléaires US seront utilisées pour dissuader des adversaires d'entreprendre des programmes ou des opérations militaires qui pourraient menacer les intérêts américains ou ceux de leurs alliés et amis.
* Les armes nucléaires pourraient être utilisées contre des cibles capables de résister à des attaques non nucléaires.

Ce changement dangereux de politique ignore le fait que les armes nucléaires se situent à une toute autre échelle que les autres armes de destruction massive et les armes conventionnelles. L'usage d'une arme nucléaire de façon préventive et contre un adversaire non nucléaire franchit une barrière, en voilant la distinction nette qui existe entre les armes nucléaires et non nucléaires, et augmente la probabilité d'un usage futur d'armes nucléaires par d'autres pays. Le principe sous-jacent du Traité de Non-Prolifération Nucléaire (TNP) est que, en échange de la promesse des autres pays de ne pas développer d'armes nucléaires, les états qui en sont pourvus poursuivront le désarmement nucléaire. Au lieu de cela, cette nouvelle politique américaine fait passer aux 182 Etats non nucléaires le message clair selon lequel les Etats-Unis s'éloignent sensiblement du désarmement et se préparent en fait à utiliser des armes nucléaires contre des adversaires non nucléaires. Elle encourage fortement les pays à abandonner le TNP et à développer eux-mêmes des armes nucléaires, ce qui accroît d'une façon dramatique le risque de prolifération nucléaire, et, au bout du compte, le risque que des conflits régionaux dégénèrent en une guerre nucléaire qui peut potentiellement détruire notre civilisation.

Nous insistons auprès des membres du Congrès, des organisations professionnelles et des média pour qu'ils favorisent la prise de conscience du public et qu'ils promeuvent la discussion sur ces questions et nous exprimons notre rejet de ces politiques dangereuses dans les termes les plus forts.

Pour d'autres informations, voir le site http://physics.ucsd.edu/petition